

Horaire des mises en candidature - Élections municipales 2025

Période officielle : du 19 septembre au 3 octobre 2025

La dernière journée (3 octobre) doit obligatoirement se terminer à 16 h 30 après une période continue d'au moins 7 heures. Aucune candidature ne sera acceptée après le 3 octobre à 16 h 30.

Date	Avant-midi	Après-midi	Soir
Vendredi 19 septembre	8 h 30 à 12 h		
Lundi 22 septembre	8 h 30 à 12 h	13 h 30 à 17 h	
Mardi 23 septembre	9 h à 12 h	13 h à 16 h	
Mercredi 24 septembre	9 h à 12h	13 h à 16 h	17 h à 18 h 30
Jeudi 25 septembre	8 h 30 à 12 h	13 h 30 à 17 h	
Vendredi 26 septembre	8 h 30 à 12 h		
Lundi 29 septembre	8 h 30 à 12 h	13 h 30 à 17 h	
Mardi 30 septembre	9 h à 12 h	13 h à 16 h	
Mercredi 1er octobre	8 h 30 à 12 h	13 h à 16 h 30	
Jeudi 2 octobre	8 h 30 à 11 h 30	13 h 30 à 16 h 30	17 h à 19 h
Vendredi 3 octobre	9 h à 16 h 30 (continu)		